

Nuancier A • SECTEURS PATRIMONIAUX

• Zones UA2 (cœurs de bourgs et villages) • Zones Uh (cœurs de hameaux) • Bâti remarquable et petit patrimoine • Bâtiment traditionnel d'intérêt • Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination • Granges anciennes y compris en zone A • Anciens corps de ferme à enjeu patrimonial en zone agricole • Séquences bâties à préserver		A1 "Constructions Patrimoniales"
• Zones UA1a • Zones UA1b		A2 "Centre ancien de Rumilly"

Nuancier B • SECTEURS CONTEMPORAINS

• Zones UA1 • Zones UB1, UB2, UB3 • Zones UC • Zones à urbaniser 1AU	nouvelles constructions, de moins de 500 m2 de surface de plancher et/ou de moins 5 logements.	B1 "Pavillons individuels récents"
• Zones UA1 • Zones UB1, UB2, UB3 • Zones UC • Zones à urbaniser 1AU	opérations neuves collectives de plus de 500 m2 de surface de plancher et/ou de 5 logements et plus	B2 "Collectifs et Pavillons mitoyens"

Nuancier C • SECTEURS D'ACTIVITÉS

• Zones UX1 • Zones UX2	• Zones UX3 • Zones UX4	C1 "Bâtiments industriels, artisanaux et commerciaux"
• Zones A		C2 "Bâtiments agricoles"

RÉFÉRENCES DES PALETTES & NUANCIERS

RÉFÉRENCES DE TEINTES

NUANCIER ASSOCIÉ

Nuancier A • SECTEURS PATRIMONIAUX

Tp • Toitures
Fp • Fonds de façades
Mpa • Menuiseries

A1
"Constructions
Patrimoniales"

F • Fonds de façades
Fr • Fonds de façades des rues Montpelaz,
Filaterie et Pont Neuf
M • Menuiseries
Mp • Menuiseries façades pierre et grises

E • Encadrements
Fer • Ferronneries

A2
"Centre ancien
de Rumilly"

Nuancier B • SECTEURS CONTEMPORAINS

Ti • Toitures
Fi • Fonds de façades
Mi • Menuiseries
Bi • Bardages couleur

B1
"Pavillons individuels
récents"

Tc • Toitures
Dc • Palette dominante
Sc • Palette secondaire
Bc • Nuancier bardages couleur

B2
"Collectifs, Pavillons
mitoyens"

Nuancier C • SECTEURS D'ACTIVITÉS

Diac • Palette dominante
Siac • Palette secondaire

C1
"Bâtiments industriels,
artisanaux et commerciaux"

Ba • Nuancier bardages couleur

C2
"Bâtiments agricoles"